



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9264^e séance

Lundi 20 février 2023, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Frazier (Malte)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M. Agyeman
Japon	M. Ishikane
Mozambique	M. Fernandes
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Selon son agence de presse officielle, le 18 février, la République populaire démocratique de Corée a effectué ce qu'elle a décrit comme un exercice de tir de missile balistique intercontinental. La République populaire démocratique de Corée a annoncé que le missile balistique, qu'elle a déclaré être un Hwasong-15, a volé sur une distance de 989 kilomètres et à une altitude de 5 768,5 kilomètres. Il s'est abîmé en mer, dans la zone économique exclusive du Japon. La dernière fois que la République populaire démocratique de Corée avait procédé à un tir de missile balistique intercontinental remonte au 18 novembre 2022. Aujourd'hui, la République populaire démocratique de Corée a effectué ce qu'elle a appelé un exercice de tirs impliquant deux roquettes « nucléaires tactiques ». La République populaire démocratique de Corée n'a, une fois encore, émis aucune notification en ce qui concerne la sécurité aérienne ou maritime. Les tirs de missile non annoncés représentent un risque grave pour l'aviation civile internationale et le trafic maritime.

Le Secrétaire général condamne fermement le tir d'un nouveau missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée, ainsi que les tirs recourant à la technologie balistique qui ont suivi. Le Secrétaire général appelle une nouvelle fois la République populaire démocratique de Corée à renoncer immédiatement à toute nouvelle action provocatrice, à s'acquitter pleinement de ses obligations internationales

au titre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à reprendre le dialogue en vue de parvenir à une paix durable et à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Comme nous l'avons indiqué dans nos précédents exposés au Conseil de sécurité, la République populaire démocratique de Corée continue de mettre en œuvre son plan militaire quinquennal, dévoilé au cours du huitième Congrès du Parti, en janvier 2021. Ce plan prévoyait la mise au point de nouveaux missiles balistiques intercontinentaux à propergol solide, d'ogives à têtes multiples, de têtes de missile plus performantes, d'armes nucléaires tactiques, d'un satellite de reconnaissance militaire, de nouveaux systèmes d'aéronefs non habités, d'un missile balistique intercontinental d'une portée de 15 000 kilomètres et d'un planeur hypersonique.

La République populaire démocratique de Corée a à plusieurs reprises prévenu qu'elle entendait riposter, selon ses termes, aux exercices militaires menés dans la région. Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a qualifié les consultations du Conseil de sécurité du 16 février sur la non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée d'« acte hostile auquel la République populaire démocratique de Corée est tenue de réagir comme il se doit ». La séance d'aujourd'hui réaffirme que le Conseil de sécurité a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cette séance est également l'occasion de discuter des mesures concrètes à prendre pour parvenir à une solution pacifique, globale, diplomatique et politique de la situation dans la péninsule coréenne.

La République populaire démocratique de Corée a considérablement augmenté le nombre de ses tirs de missile en 2022, avec environ 70 tirs recourant à la technologie balistique. Elle a déclaré que ces tirs faisaient intervenir des systèmes dotés d'armes nucléaires, y compris d'armes nucléaires dites tactiques. La plupart des systèmes testés sont en mesure de frapper des cibles dans la péninsule coréenne. Elle a également testé des systèmes capables d'atteindre certaines parties de l'Amérique du Nord, à deux reprises l'année dernière, puis à nouveau le 18 février.

En septembre 2022, la République populaire démocratique de Corée a approuvé une nouvelle loi fixant les conditions dans lesquelles elle pourrait utiliser des armes nucléaires, y compris à titre préventif dans certaines circonstances. Un septième essai nucléaire constituerait une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et porterait atteinte à la norme

internationale contre les essais nucléaires. Le Secrétaire général reste fermement déterminé à atteindre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Pour ce qui est de l'avenir, la République populaire démocratique de Corée a clairement fait part de son intention de poursuivre ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Au cours de la sixième réunion plénière du huitième Comité central du Parti du travail de Corée, qui s'est tenue du 26 au 31 décembre 2022, la République populaire démocratique de Corée a réaffirmé qu'elle allait renforcer de manière exponentielle son arsenal d'armes nucléaires, mettre au point un autre système de missiles balistiques intercontinentaux et lancer son premier satellite militaire. À l'occasion du défilé militaire organisé pour commémorer le soixante-quatrième anniversaire de la fondation de l'Armée populaire coréenne, le 8 février, la République populaire démocratique de Corée a dévoilé un nouveau missile balistique intercontinental qui serait apparemment à propergol solide, et au moins 11 missiles balistiques intercontinentaux de type Hwasong-17, déjà connu.

La situation dans la péninsule coréenne continue de suivre une mauvaise trajectoire. Les tensions ne cessent de s'accroître en raison d'un cercle vicieux d'action et de réaction, sans aucune voie de sortie en vue. Le Secrétaire général déplore vivement les divisions qui ont empêché la communauté internationale d'agir au sujet de la République populaire démocratique de Corée et d'autres menaces contre la paix et la sécurité dans le monde. La péninsule coréenne doit être un espace de coopération.

Comme nous l'avons déjà indiqué, tandis que le Conseil examine ses options, plusieurs mesures pratiques seraient susceptibles de réduire les tensions.

Premièrement, la République populaire démocratique de Corée doit prendre immédiatement des mesures pour reprendre le dialogue en vue de garantir une paix durable et la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne. Cela doit notamment passer, pour la République populaire démocratique de Corée, par le fait s'abstenir de procéder à de nouveaux tirs recourant à la technologie balistique ou à des essais nucléaires.

Deuxièmement, il est nécessaire d'adopter une approche globale. Nous nous félicitons de l'engagement du Conseil de sécurité en faveur d'une solution pacifique, globale, diplomatique et politique à la situation dans la péninsule coréenne, et de l'importance que le Conseil a accordée aux efforts visant à réduire les tensions. La diplomatie, plutôt que l'isolement, est la seule façon d'avancer.

Troisièmement, il est indispensable d'éviter une escalade involontaire. Les canaux de communication doivent être renforcés, en particulier entre armées. Le fait de s'abstenir de toute rhétorique conflictuelle contribuera à apaiser les tensions politiques et ouvrira la voie à la recherche de solutions diplomatiques.

Sur un autre plan, je tiens à souligner une fois de plus nos préoccupations concernant la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. L'ONU est prête à aider la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins médicaux et autres besoins humanitaires. Pour permettre une intervention rapide et efficace, nous appelons une nouvelle fois à garantir l'entrée sans entrave du personnel international, notamment le Coordonnateur résident, et des fournitures humanitaires.

Pour terminer, je voudrais rappeler que l'unité du Conseil de sécurité sur la question de la République populaire démocratique de Corée est indispensable pour apaiser les tensions et sortir de l'impasse diplomatique. Comme l'a dit le Secrétaire général, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au Conseil, mais le Secrétariat est son partenaire dans cet effort.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Khiari, de son exposé.

Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté les trois tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée les 18 et 19 février, qui comprenaient le neuvième tir de missile balistique intercontinental effectué par le pays depuis le début de l'année 2022. Le missile balistique intercontinental a suivi une trajectoire plongeante et s'est abîmé dans la mer du Japon. Ce schéma récurrent de violations flagrantes, par la République populaire démocratique de Corée, des résolutions du Conseil interdisant explicitement les tirs de missiles balistiques par le pays exige une réaction du Conseil.

Ne tournons pas autour du pot, les faits sont simples : les résolutions violées par la République populaire démocratique de Corée sont les nôtres, elles émanent directement du Conseil. Nous avons la responsabilité

du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Mais face aux tirs sans précédent qui ont eu lieu l'année dernière, deux membres permanents nous ont contraints au silence malgré les innombrables violations commises par la République populaire démocratique de Corée. Sur cette question cruciale, rester silencieux nous ferait perdre toute pertinence. J'appelle le Conseil à condamner ces tirs de missiles balistiques. J'appelle le Conseil à exhorter la République populaire démocratique de Corée à se conformer à ses obligations internationales au titre de toutes les résolutions du Conseil de sécurité sur la question. Et j'appelle le Conseil à encourager la République populaire démocratique de Corée à entamer un dialogue constructif. À tout le moins, ces trois points devraient être acceptables pour tous les membres dans la salle. Après tout, nous avons pour mission de préserver la paix et la sécurité internationales, et les multiples tirs de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, associés à ses discours menaçants, mettent justement en péril cette mission. Parce que nous n'avons pas réagi, encore et encore, nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à procéder à ces tirs déstabilisants et provocateurs sans crainte de conséquences.

Mais cet échec n'est pas collectif ; il est individuel. Il est celui des deux membres du Conseil qui exercent leur droit de veto et qui n'ont cessé d'entraver tous les efforts pour apporter une réponse efficace. Ces membres ont bloqué toutes nos tentatives d'apporter des réponses robustes, et ont au contraire condamné toutes les initiatives du Conseil de défendre ses propres résolutions en les qualifiant d'actes de provocation. Par conséquent, le Conseil ne fait pas son travail.

Il peut être tentant de considérer le tir de ce week-end comme une menace de Pyongyang, un avertissement au Conseil lui enjoignant de garder le silence sur ses efforts, annoncés publiquement, pour fabriquer un arsenal d'armes nucléaires. La réalité est que la dernière fois que le Conseil a envoyé d'une seule voix un message fort à la République populaire démocratique de Corée, c'était en décembre 2017, il y a plus de cinq ans. Lorsque nous l'avons fait, Pyongyang s'est abstenu de tout acte de provocation majeur pendant près de cinq ans. Il a également engagé le dialogue.

La réalité est que ceux qui protègent la République populaire démocratique de Corée des conséquences de ses essais de missiles, qui sont susceptibles de provoquer une escalade, exposent la région asiatique et le monde entier à un risque de conflit. À l'occasion de son dernier défilé militaire, la République populaire démocratique de Corée

a exhibé plusieurs systèmes de missiles balistiques, dont la fabrication est interdite par les résolutions du Conseil de sécurité. Pyongyang a exhibé des missiles balistiques à courte portée, des missiles balistiques intercontinentaux (MBI) Hwasong-17 et un système MBI à propergol solide apparemment nouveau. Le régime a également vanté les mérites de ses unités nucléaires tactiques. Si deux États Membres continuent d'empêcher le Conseil de s'acquitter de son mandat, nous devons nous attendre à ce que la République populaire démocratique de Corée continue impudemment de mettre au point et de mettre à l'essai ces armes. L'inaction du Conseil n'est pas seulement honteuse ; elle est dangereuse.

L'heure est venue pour les membres du Conseil de sécurité d'œuvrer ensemble en faveur d'une solution pacifique en ce qui concerne la péninsule coréenne, avant qu'il ne soit trop tard. Le Conseil doit s'exprimer d'une seule voix, comme nous l'avons fait en 2017, pour condamner cette surenchère d'actes de provocation irresponsables. À cette fin, les États-Unis proposeront à nouveau un projet de déclaration de la présidence du Conseil de sécurité. Nous demandons à chaque membre du Conseil de se joindre à nous pour condamner fermement les activités illégales de la République populaire démocratique de Corée et l'encourager à emprunter la voie de la diplomatie.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Comme nous le savons, samedi, la République populaire démocratique de Corée a procédé à un tir de missile balistique intercontinental (MBI) sans notification préalable. Il s'agit du troisième tir d'essai de missile balistique cette année et du neuvième essai d'un MBI depuis 2022. Ce missile a atteint une altitude d'un peu moins de 6 000 kilomètres et s'est abîmé dans la zone économique exclusive du Japon. Peu de temps après cet essai, la République populaire démocratique de Corée a procédé à deux autres tirs de missiles balistiques à courte portée aujourd'hui.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette violation grave des résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée, qui fait clairement peser une menace sur la paix et la sécurité internationales. Nous continuons de demander à la République populaire démocratique de Corée de mettre un terme à ses activités illégales et de répondre favorablement aux propositions de dialogue répétées des États-Unis et de la République de Corée.

Nous estimons que le Conseil de sécurité a un rôle important à jouer pour remédier aux vives préoccupations de la communauté internationale concernant les armes nucléaires de la République populaire démocratique de Corée et promouvoir un dialogue pacifique et ce, malgré les désaccords au sein du Conseil qui nous empêchent de réagir face à la détérioration de la situation en République populaire démocratique de Corée ces dernières années. Le Conseil a l'obligation d'agir lorsque les résolutions qu'il a adoptées ne sont pas respectées. C'est pourquoi nous saluons la proposition des États-Unis concernant une déclaration de la présidence sur cette question et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec les autres membres du Conseil sur ce texte.

Nous savons que, tandis que de nouveaux missiles sont exhibés dans les rues de Pyongyang, la population de la République populaire démocratique de Corée continue d'être confrontée à une grave crise humanitaire. Les fonds investis pour fabriquer chacun de ces missiles permettraient de nourrir plusieurs milliers de personnes. Malgré cela, l'aide internationale est disponible. Nous demandons instamment au Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée d'autoriser l'accès du personnel de l'ONU, de laisser l'aide circuler librement dans le pays et d'investir dans les denrées alimentaires et les médicaments au profit de sa population, plutôt que dans son programme d'armement illégal.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari des informations mises à jour qu'il nous a communiquées.

Nous voici de nouveau à la case départ, quelques jours après notre dernière réunion sur la République populaire démocratique de Corée. Durant ces consultations, certains de nos collègues ont affirmé qu'il n'y avait aucune raison de tenir une séance. Le régime de la Corée du Nord, fidèle à sa réputation tristement célèbre, leur a donné tort.

Nous condamnons fermement les tirs récents de missiles balistiques intercontinentaux. Ils font peser une menace grave sur la paix et la sécurité internationales. Le fait qu'ils aient pénétré dans la zone économique exclusive du Japon illustre le mépris du régime pour tout, qu'il s'agisse du droit international, des règles, de l'aviation civile ou de ses voisins. En agissant ainsi, le régime dit au monde qu'il a décidé de poursuivre les mêmes politiques et mesures que celles de l'année dernière, de poursuivre les actes de provocation et de surenchère et de mettre au point un système d'armes tactiques de destruction

massive encore plus performant ainsi qu'un programme de missiles balistiques plus sophistiqué.

Que nous faut-il de plus pour convenir et conclure que la République populaire démocratique de Corée fait peser une menace évidente, réelle et de plus en plus grande sur la péninsule coréenne et d'autres régions ? Que ses politiques préoccupent vivement la communauté internationale ? Qu'il faut y mettre fin et y apporter une réponse appropriée et proportionnelle ? La République populaire démocratique de Corée a décidé de continuer à avancer sur une voie totalement opposée à celle préconisée par le Conseil de sécurité et continue de se comporter de manière irresponsable. Il est clair qu'elle a choisi sa voie ; il appartient désormais au Conseil de montrer qu'il a choisi la sienne.

Nous avons le choix d'agir, comme nous devrions le faire, ou de continuer à tolérer un régime qui s'obstine à défier ouvertement les règles convenues et à bafouer de manière flagrante les résolutions du Conseil de sécurité. Le dictateur nord-coréen doit être en train de rire et de parader fièrement devant ses généraux étant donné que, même après plus de 70 tirs, autant d'actes de provocation, le Conseil de sécurité reste muet et incapable de prononcer un seul mot pour condamner ses politiques irresponsables et dangereuses.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : le Conseil a tort, complètement tort, de garder le silence face à l'intensification des activités illicites. Le Conseil a la responsabilité d'agir, et par conséquent, son inaction porte atteinte à sa crédibilité. Le silence du Conseil est contre-productif, car il ne fait qu'encourager le régime à persévérer dans son attitude. Garder le silence revient à protéger la République populaire démocratique de Corée et à encourager les mêmes comportements peu recommandables ailleurs dans le monde. Il est grand temps, il est plus que temps, que nous nous prononcions clairement sur cette question.

Par ailleurs, nous déplorons le fait que le régime continue d'affamer son peuple en consacrant ses maigres ressources à l'armement, au lieu d'aider les millions de citoyens dans le besoin, de soutenir l'économie et de promouvoir le développement. Nous déplorons également les cyberactivités illégales que le régime n'a cessé de mener, volant des fonds partout où il le peut pour financer son programme d'armes de destruction massive. Ce pays ferait actuellement l'objet de sanctions pour ces activités illégales et inacceptables, s'il n'y avait pas eu de veto pour le sauver.

Le régime continue de s'opposer à des pourparlers et à des négociations sur la dénucléarisation complète, transparente et irréversible de la péninsule coréenne. Mais nous ne devons pas cesser nos efforts et nous devons continuer d'appeler la République populaire démocratique de Corée à participer à un dialogue véritable et sans condition, dans son intérêt et pour son avenir. Un jour, elle se rendra compte à quel point elle s'est trompée dans sa paranoïa, à quel point elle a inutilement perdu du temps et à quel point elle est en retard, lorsque sa prison à ciel ouvert n'existera plus. Car, comme toutes les autres prisons de ce genre, un jour, elle n'existera plus.

Dans l'intervalle, il est temps que le Conseil accomplisse sa mission, fasse front commun, soit uni et parle d'une seule et même voix. Toute autre attitude dessert le Conseil et son rôle, ainsi que la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et au-delà. Cela nuit aussi grandement à la Corée du Nord et à son peuple, car cela les maintient dans l'isolement et leur donne de fausses illusions.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Khaled Khiari de son exposé éclairant. Je remercie en outre la Présidente d'avoir organisé la présente séance à la demande de plusieurs pays, dont l'Équateur, à la suite du nouveau lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un missile balistique intercontinental qui a atteint la zone économique exclusive du Japon.

À cet égard, j'exprime la plus ferme condamnation de l'Équateur face à ce nouveau lancement, qui défie les résolutions du Conseil de sécurité et menace la paix et la sécurité régionales et internationales, en exacerbant les tensions dans un contexte complexe.

Nous sommes alarmés par les signaux émanant de la République populaire démocratique de Corée selon lesquels elle pourrait emprunter cette année le même chemin qu'en 2022, lorsqu'elle a lancé au moins 73 missiles balistiques, dont huit de portée intercontinentale.

En adoptant la résolution 2397 (2017) à l'unanimité, je le répète, à l'unanimité, le Conseil a exprimé sa détermination à prendre de nouvelles mesures importantes en réponse à tout nouveau lancement effectué par la République populaire démocratique de Corée. C'est pourquoi le Conseil doit prendre de toute urgence des mesures à tous les niveaux pour contraindre la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à son programme nucléaire et de missiles balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible.

Je voudrais rappeler qu'en vertu du paragraphe 1 de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité agit au nom des Membres de l'Organisation. Je rappelle également qu'à la séance tenue à l'Assemblée générale le 8 juin 2022 (voir A/76/PV.77), les États Membres, dont l'Équateur, ont envoyé un message d'orientation ferme au Conseil de sécurité, exprimant leur inquiétude face aux tirs de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée et encourageant le Conseil à éviter que l'absence de réponse face aux violations continues du droit international et de ses propres résolutions n'entame sa crédibilité.

Pour terminer, je renouvelle l'appel de l'Équateur à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle honore pleinement toutes les obligations qui lui incombent en vertu du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, et qu'elle cesse de procéder à des tirs de missiles qui portent atteinte à l'architecture de désarmement et de non-prolifération.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Khiari pour son exposé.

La France condamne avec la plus grande fermeté la reprise des tirs de missiles balistiques par la Corée du Nord. Le lancement d'un missile intercontinental Hwasong-15 en direction de la zone économique exclusive du Japon samedi dernier, de même que le tir de deux nouveaux missiles balistiques hier, constituent des provocations inacceptables.

Jamais la Corée du Nord n'avait tiré autant de missiles, y compris de portée intercontinentale. Jamais elle n'avait développé de vecteurs aussi puissants et aussi sophistiqués, comme en témoigne la parade du 8 février. Jamais elle n'avait affiché une rhétorique nucléaire aussi agressive. Les activités d'enrichissement se poursuivent inexorablement à Yongbyon, et un septième essai nucléaire serait en préparation à Punggye-ri. Il faut regarder les choses en face. L'escalade actuelle est dangereuse. Et la question est très simple : le Conseil peut-il accepter que la Corée du Nord devienne un État nucléaire ?

Chaque tir défie l'autorité du Conseil et viole ses résolutions. Pourtant, nous demeurons désunis et silencieux. Cela est devenu la norme sur ce dossier. Je le dis gravement : notre division offre à la Corée du Nord une couverture pour poursuivre ses provocations. Ne pas agir aujourd'hui, c'est risquer la déstabilisation de la péninsule, c'est laisser commettre des violations du droit international, c'est prendre le risque de voir la prolifération se banaliser et resurgir demain dans d'autres régions du monde.

Face à ces provocations, il est impératif de faire respecter le régime de sanctions. Il est inacceptable que la Corée du Nord continue de voler des secrets industriels et des centaines de millions d'euros de cryptomonnaies pour renforcer ses programmes d'armement et ce, au détriment de sa population. Nous exhortons tous les États Membres à appliquer pleinement toutes les sanctions internationales adoptées à l'unanimité par le Conseil.

La France appelle à une reprise du dialogue politique sans précondition. Tous les acteurs de la région doivent s'investir. La Corée du Nord doit saisir les propositions faites en ce sens et revenir de bonne foi à la table des négociations. Notre objectif est inchangé : la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la Corée du Nord.

Ces nouvelles provocations exigent une réponse unie et résolue de la communauté internationale. La France ne se résoudra pas à ce que la Corée du Nord devienne une puissance nucléaire. Elle ne ménagera aucun effort pour que le Conseil puisse répondre à cette escalade inédite.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khaled Khiari de son exposé.

Je tiens tout d'abord à exprimer mon plus grand regret que la Corée du Nord ait lancé une nouvelle fois un missile balistique intercontinental suivi de deux missiles balistiques hier. Le missile balistique intercontinental s'est écrasé dans la zone économique exclusive du Japon, à seulement 200 kilomètres d'Hokkaido, comme ce fut le cas le 18 novembre et le 24 mars de l'année dernière. Comme l'ont rapporté les médias, les citoyens japonais ont pu voir de leurs propres yeux le missile balistique tomber du ciel. Je pense que nous pouvons tous imaginer à quel point cela a dû être terrifiant pour la population de voir un missile voler dans sa direction. Ce tir a également mis en danger les navires circulant dans notre zone économique exclusive et fait courir de grands risques aux avions se trouvant dans les environs. Ces activités sont tout à fait inacceptables et violent de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Le Japon condamne dans les termes les plus forts ces actes dangereux et scandaleux.

Nous savons tous ici que la Corée du Nord a malheureusement exprimé publiquement son intention de poursuivre la mise au point illégale d'armes de destruction massive, y compris la fabrication à grande échelle d'armes nucléaires tactiques et l'augmentation exponentielle de son arsenal nucléaire, conçu pour être emporté par des missiles balistiques intercontinentaux.

Toutes ces mesures constituent des violations des résolutions du Conseil. Voilà les problèmes fondamentaux que nous sommes censés résoudre.

Qu'il me soit permis de souligner trois points importants.

Premièrement, le Conseil a la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Personne ne peut nier que le tir d'un missile balistique intercontinental dans la zone économique exclusive d'un autre État relève du domaine de la paix et de la sécurité. Il ne s'agit pas d'un acte de légitime défense, comme le prétend Pyongyang, mais d'un acte d'intimidation et d'une menace par la force.

Deuxièmement, le Conseil doit veiller à respecter les règles qu'il a lui-même établies, les résolutions du Conseil de sécurité. Le silence ne doit pas être la réponse opposée aux violations des résolutions. Le Conseil de sécurité doit s'acquitter de ses obligations et ne pas compromettre sa crédibilité.

Enfin, troisièmement, la Corée du Nord affirme que le Conseil ne doit plus débattre de cette question. Le pays a indiqué clairement qu'il n'avait jamais reconnu ces résolutions de l'ONU et qu'il ne les accepterait pas non plus à l'avenir. Certains affirment également qu'en discuter au Conseil de sécurité provoque la Corée du Nord et que nous devrions donc rester silencieux. C'est faux. Si nous restons silencieux par crainte de nouvelles provocations, cela ne fera qu'encourager ceux qui enfreignent les règles à les réécrire à leur guise. Nous devons réfléchir à ce que nous pouvons faire et à ce que nous devons faire. N'est-ce pas la tâche prévue par la Charte pour cet organe ? Nous sommes réunis ici parce qu'il est de notre devoir de faire face à une menace manifeste qui pèse sur la paix et la sécurité internationales.

Que les choses soient bien claires : les membres responsables du Conseil ne doivent pas récompenser ces tentatives illégales et injustifiables d'empêcher le Conseil de faire son travail. Au cours de nos récentes discussions, un nombre croissant de membres du Conseil ont fait part de leurs préoccupations face à la situation et de leur volonté de prendre des mesures volontaristes. Il est temps que le Conseil soit uni et s'oppose fermement à la remise en question de sa crédibilité. À cet égard, le Japon appuie vigoureusement le projet de déclaration de la Présidente proposée par les États-Unis, qui constitue un pas en avant, et il est prêt à collaborer avec ses collègues au Conseil pour adopter des mesures plus résolues.

Pour terminer, le Japon demande une nouvelle fois à la Corée du Nord d'appliquer immédiatement et intégralement toutes les résolutions pertinentes, de prendre part aux efforts diplomatiques en vue de la dénucléarisation et d'accepter les propositions de dialogue qui lui ont été faites à de nombreuses reprises par les pays concernés. En tant que membres du Conseil, nous devons continuer d'assumer nos responsabilités.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine a suivi de près l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne, où les tensions et les affrontements ont de nouveau gagné en intensité et risquent de provoquer une spirale de la surenchère. Cela ne sert les intérêts d'aucune partie, et ce n'est pas ce que la Chine souhaite. Nous appelons toutes les parties concernées à rester calmes, à faire preuve de retenue et à continuer de suivre la bonne direction, celle d'un règlement politique, tout en s'abstenant de toute action susceptible d'aggraver les tensions et de provoquer des erreurs de jugement.

Pour sortir la péninsule coréenne de cette mauvaise passe, nous devons d'abord nous concentrer sur le cœur du problème, qui est fondamentalement une question de sécurité. En l'absence d'une transition de l'armistice à un mécanisme de paix sur la péninsule, la République populaire démocratique de Corée est confrontée depuis longtemps à d'énormes pressions, défis et menaces en matière de sécurité. Depuis le début de l'année, les États-Unis et leurs alliés ont intensifié leurs activités militaires conjointes autour de la péninsule, prenant pour cible la République populaire démocratique de Corée. Les États-Unis ont annoncé des exercices militaires conjoints de plus haut niveau et à plus grande échelle, ainsi que le déploiement de moyens stratégiques. Le Secrétaire général de l'OTAN a effectué une visite très médiatisée dans les pays de la région, où il a prôné la mentalité de la guerre froide et la confrontation entre blocs. Il s'agit d'actes hautement provocateurs pour la République populaire démocratique de Corée, qui renforcent son sentiment d'insécurité. Les pays concernés doivent réfléchir sérieusement au lien de cause à effet.

La Chine appelle toutes les parties concernées à regarder en face l'histoire et la réalité de la situation dans la péninsule, à tirer les enseignements des expériences passées et à rester engagées sur la voie du dialogue et de la concertation. Dans les circonstances actuelles, il est d'autant plus impératif d'empêcher un cercle vicieux d'escalades répétées qui rendrait la situation incontrôlable. Certains pays, en particulier, doivent renoncer à leurs manœuvres géopolitiques, arrêter de parler de

guerre et s'abstenir d'exercer des pressions à tout bout de champ par le biais d'exercices militaires et de sanctions, entre autres, pour qu'il soit possible de créer un environnement propice à un règlement politique. Puisque les États-Unis répètent à l'envi qu'ils sont prêts à dialoguer sans conditions avec la République populaire démocratique de Corée, ils devraient prendre des mesures concrètes pour entamer et entretenir ce dialogue.

Pour sortir la péninsule de cette mauvaise passe, le Conseil de sécurité doit jouer un rôle constructif. La situation actuelle dans la péninsule est extrêmement sensible et complexe. Les actions et les débats du Conseil doivent donc contribuer à apaiser les tensions et à renforcer la confiance mutuelle. Les paroles et les actes des membres du Conseil doivent contribuer à maintenir la stabilité et à prévenir le chaos dans la péninsule, à relancer le dialogue et les négociations, et à régler les graves difficultés rencontrées par la République populaire démocratique de Corée sur le plan humanitaire et s'agissant des moyens de subsistance. Malheureusement, et malgré l'absence de consensus, certains membres du Conseil n'ont cessé ces derniers temps de réclamer des séances sur le dossier nucléaire de la République populaire démocratique de Corée et d'appeler à imposer davantage de sanctions et à accroître la pression sur ce pays. Cela ne contribue pas à une action constructive visant à apaiser la situation, ni n'apporte de nouvelles idées propices à régler le problème. La République populaire démocratique de Corée a d'ailleurs publié une déclaration exprimant son vif mécontentement.

Je réaffirme que les résolutions du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée forment un tout, qui non seulement prévoit des sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, mais appelle aussi clairement à reprendre les pourparlers à six, à éviter l'escalade des tensions et à promouvoir des solutions par des moyens politiques et le dialogue. Imposer des sanctions et promouvoir la reprise des pourparlers sont deux façons de mettre en œuvre les résolutions du Conseil. L'une ne doit pas l'emporter sur l'autre ni la remplacer, et elles ne peuvent pas non plus être mises en œuvre de manière sélective. Le recours exclusif aux sanctions et leur multiplication ne mèneront qu'à une impasse.

Pour sortir la péninsule coréenne de cette mauvaise passe, toutes les parties doivent adopter la bonne approche en matière de non-prolifération et éviter le deux poids, deux mesures. Les États-Unis et les pays concernés insistent pour que nous débattions de la question nucléaire en République populaire démocratique de Corée, tout en se dérochant à leurs responsabilités en

entamant de manière flagrante une coopération nucléaire dans la région Asie-Pacifique, ce qui est contraire aux buts et objectifs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et conduira à la prolifération de matières nucléaires de qualité militaire. Ils tentent même de reproduire le partage du nucléaire dans la région. Ces actes ne constituent-ils pas de la prolifération nucléaire pure et simple ? Non seulement cette approche sélective de la non-prolifération aura de sérieuses répercussions négatives sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne, mais elle exacerbera également de manière sensible le risque de déclenchement de conflits militaires dans la région, ce qui exige notre plus grande vigilance.

La péninsule se situant aux portes de la Chine, la Chine espère sincèrement la stabilité plutôt que le chaos sur la péninsule, et ne souhaite pas voir la situation dans la péninsule devenir un cercle vicieux. Sur cette question, la Chine a toujours défendu le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule, la dénucléarisation de la péninsule et le règlement de la question par le dialogue et la concertation. La Chine appelle toutes les parties à garder la tête froide et à faire preuve de retenue, à prendre en compte la situation globale du maintien de la paix et de la stabilité régionales, à suivre l'approche à deux volets et le principe d'une action progressive et synchronisée, et à promouvoir conjointement le processus de règlement politique de la question de la péninsule. La Chine est prête à jouer un rôle constructif à cet égard.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé. Je salue la participation de la République de Corée à la présente séance.

Il y a deux nuits, la République populaire démocratique de Corée a fait courir aux habitants d'Hokkaido un grave danger en procédant à un tir illégal de missile balistique intercontinental (MBI), qui s'est abîmé au large des côtes japonaises. Depuis, la République populaire démocratique de Corée a tiré deux autres missiles balistiques. Les Émirats arabes unis condamnent fermement ces récentes provocations de la part de la République populaire démocratique de Corée.

En moins d'un an, la République populaire démocratique de Corée a lancé plus de 70 missiles balistiques, dont neuf MBI, chaque fois en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Nous sommes solidaires des peuples du Japon et de la République de Corée, qui continuent de subir directement la peur et l'angoisse résultant du comportement irresponsable et provocateur de la République populaire démocratique de Corée. Le comportement

de la République populaire démocratique de Corée ne menace pas seulement ses voisins ; ses répercussions sont mondiales, car la prolifération, où que ce soit dans le monde, compromet la stabilité et la sécurité partout.

Alors que la République populaire démocratique de Corée continue de choisir la voie de l'escalade, les Émirats arabes unis demeurent profondément préoccupés par l'intensification de la rhétorique nucléaire dans la région et par la perspective que la République populaire démocratique de Corée procède à un septième essai nucléaire. Nous l'appelons à respecter le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité et à revenir au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le Conseil de sécurité doit protéger l'architecture mondiale de désarmement et de non-prolifération contre une nouvelle érosion et d'autres violations flagrantes. Malgré la mise en place d'un régime de sanctions très strict par le Conseil, la République populaire démocratique de Corée continue de mettre au point un programme d'armement nucléaire illégal. Le Conseil doit se pencher sur les nouvelles méthodes par lesquelles elle finance son programme d'armement illégal et s'y attaquer, et il doit simultanément veiller à ce que tous les États Membres appliquent scrupuleusement les sanctions déjà en vigueur.

Malheureusement, la République populaire démocratique de Corée continue de privilégier la prolifération et l'escalade au détriment des besoins humanitaires urgents de sa population. Nous lui demandons instamment de coopérer avec l'ONU et la communauté internationale afin d'atténuer la situation humanitaire désastreuse de sa population et de permettre la reprise de l'aide humanitaire dans le pays.

Il est temps pour la République populaire démocratique de Corée d'abandonner ses menaces et ses intimidations et de renouer le dialogue, et il est temps pour le Conseil de sécurité de parler d'une seule voix sur ce dossier. Le statu quo est à la fois dangereux et intenable.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, de l'exposé qu'il a présenté au Conseil de sécurité, et je salue la participation du Représentant permanent de la République de Corée à la présente séance.

Nous demeurons profondément préoccupés par l'escalade des tensions dans la péninsule coréenne et dans toute la région de l'Asie du Nord-Est à la suite du

récent tir d'un missile balistique intercontinental (MBI) et de deux missiles balistiques à courte portée par la République populaire démocratique de Corée, qu'elle dit être une riposte aux exercices militaires conjoints en cours entre les États-Unis et la République de Corée.

Ce tir de BMI, qui serait un Hwasong-15, intervient juste après les tirs, rien que l'année dernière, de huit autres BMI et d'au moins 73 missiles balistiques et missiles associant des technologies balistiques et de guidage, le tout en violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Le Ghana déplore fermement ce tir et ceux qui l'ont précédé, et nous appelons une nouvelle fois la République populaire démocratique de Corée à respecter les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à s'abstenir de procéder à d'autres tirs de missiles balistiques et à se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi qu'aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Nous devons reconnaître que les outils de pression que le Conseil a utilisés jusqu'à présent, en particulier ses résolutions existantes sur la question et les sanctions, n'ont pas pleinement permis de faire en sorte que la République populaire démocratique de Corée cesse ses programmes d'armement ni d'obtenir sa coopération. En tant que Conseil, nous devons nous réengager en faveur de nos objectifs communs et nous employer à atteindre les buts requis pour réaliser des progrès concrets en faveur de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne.

Tout au long des séances du Conseil organisées l'année dernière sur cette question, et en particulier durant les deux réunions en consultations tenues cette année, tous les membres ont lancé des appels vibrants à l'unité du Conseil. Par conséquent, nous devons aspirer à répondre aux faits nouveaux en République populaire démocratique de Corée d'une manière différente en modifiant notre approche et en conjuguant nos efforts.

À cet égard, nous appelons une nouvelle fois le Conseil, ainsi que toutes les parties prenantes concernées, à s'atteler à la tâche importante consistant à rétablir la confiance, la solidarité et le respect mutuel par le dialogue et la diplomatie. Nous espérons que les voies de la médiation, que le Secrétaire général a également à sa disposition, ne seront pas fermées mais au contraire privilégiées aux fins de l'objectif d'une dénucléarisation complète, générale et irréversible de la péninsule coréenne.

En ce qui concerne les sanctions, nous convenons qu'elles sont un outil important dans l'arsenal du Conseil de sécurité pour le maintien de la paix et de la

sécurité internationales. Les sanctions ne sont toutefois pas une fin en soi. Nous devons traiter les conséquences involontaires des sanctions sur la République populaire démocratique de Corée de manière rapide et complète. Par ailleurs, il importe d'évaluer de manière approfondie le régime de sanctions contre la République populaire démocratique de Corée afin de mieux comprendre les lacunes qui ont permis à cette dernière de contourner les sanctions et lui ont facilité la mise au point sans entrave de son programme d'armement nucléaire.

Pour terminer, nous devons garder à l'esprit la force qui réside dans l'unité du Conseil. Les architectes de l'ordre actuel nous ont collectivement confié un mandat puissant, celui d'agir au nom de tous les États Membres pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Cela confère une responsabilité singulière et lourde à tous les membres du Conseil de sécurité, celle d'oeuvrer collectivement dans l'intérêt du monde et non de simplement tenir compte de leurs intérêts nationaux immédiats. Nous préconisons vivement de rester liés par cet objectif alors que nous poursuivons, dans l'intérêt de tous, notre action collective en faveur d'une paix et d'une sécurité durables dans la péninsule coréenne.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : J'aimerais me joindre à d'autres et remercier le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, pour son exposé. Le lancement de missiles balistiques de portée intercontinentale, ainsi que les propos de la Vice-Présidente du Comité central du Parti des travailleurs de Corée, sont des développements particulièrement inquiétants. Ils attisent l'escalade de la rhétorique et les tensions sécuritaires dans la région.

Le rythme soutenu du programme nucléaire nord-coréen et son impact sur la non-prolifération et la sécurité internationale sont une menace pour toute la communauté internationale. Les conséquences humanitaires catastrophiques que provoquerait l'emploi d'armes nucléaires doivent nous inciter à redoubler d'efforts en faveur de la non-prolifération, du désarmement et du maintien du tabou nucléaire. Il est dans l'intérêt de toute l'humanité que les armes nucléaires ne soient utilisées en aucune circonstance. Nous saluons le rappel par les P5 qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée, réaffirmé par le Directeur Wang Yi à la Conférence de Munich sur la sécurité.

C'est avec inquiétude que la Suisse a suivi l'augmentation des tirs de missiles balistiques, effectués en grand nombre ces derniers mois par la République populaire démocratique de Corée, qui développe ainsi des vecteurs nucléaires de plus en plus nombreux. Il

est important que le Conseil se réunisse aujourd'hui à ce sujet. Nous réfutons toute caractérisation de nos réunions et délibérations comme une provocation envers la République populaire démocratique de Corée. Nous ne pouvons pas ignorer notre devoir et les responsabilités qui se déclinent dans les domaines suivants.

Premièrement, dans le domaine de la non-prolifération nucléaire, il est de notre devoir collectif de condamner les essais de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Ces tirs sont en violation des résolutions du Conseil et, donc, du droit international. La Suisse exhorte la République populaire démocratique de Corée à mettre en œuvre ses obligations selon les résolutions du Conseil et à prendre des mesures concrètes en vue d'abandonner ses armes nucléaires, ses missiles balistiques et ses programmes connexes de manière complète, vérifiable et irréversible.

Nous sommons la République populaire démocratique de Corée de réintégrer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires et d'appliquer à nouveau, le plus tôt possible, les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous appelons également la République populaire démocratique de Corée, ainsi que tous les autres États visés à l'annexe 2, à signer et à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous rappelons que si les obligations qui découlent des résolutions valent en premier lieu pour la République populaire démocratique de Corée, elles s'appliquent également à tous les États, dans la mesure où ils sont tenus d'assurer et de faire respecter la mise en œuvre effective des sanctions pertinentes du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, dans le domaine de la mise en œuvre des sanctions, la Suisse salue l'attention croissante du Conseil pour veiller à ce que l'aide humanitaire reste possible. Le Conseil a d'ailleurs démontré son engagement et son unité il y a deux mois, en adoptant la résolution 2664 (2022), qui doit être mise en œuvre. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) joue un rôle essentiel afin de faciliter l'aide humanitaire grâce à un système d'exemptions. Ce mécanisme est désormais complété par une exemption humanitaire applicable à l'ensemble des régimes de sanctions. Nous espérons donc qu'une fois que les lourdes restrictions liées à la pandémie qui entravent gravement le soutien humanitaire international seront levées par la République populaire démocratique de Corée, ce soutien humanitaire pourra reprendre rapidement.

Troisièmement, le Conseil a un rôle à jouer afin d'encourager le dialogue, la désescalade et la recherche

de solutions diplomatiques. Pour l'instant, son silence prolongé suscite non seulement l'inquiétude, mais empêche aussi d'agir en faveur d'une action politique sur la péninsule coréenne. Or, comme nous l'avons tous entendu dans les interventions précédentes, la volonté collective et individuelle de mener et de soutenir un dialogue avec la République populaire démocratique de Corée existe. Nous encourageons la République populaire démocratique de Corée à s'engager avec le Conseil de manière constructive. Cet appel au dialogue serait plus fort s'il s'articulait autour d'une position unie. La Suisse soutiendra tous les efforts pour parvenir à l'unité du Conseil, qui doit garder ses ambitions initiales et assumer son rôle.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et de son travail inlassable sur ce dossier.

Le Brésil condamne dans les termes les plus forts le tir d'un missile balistique intercontinental (MBI) effectué par la République populaire démocratique de Corée samedi matin. Non seulement l'essai a constitué une violation des résolutions applicables du Conseil de sécurité, mais il a également fait courir des risques inacceptables sur le plan de la sûreté maritime et aérienne en n'étant pas précédé des avertissements qui convenaient. En outre, tout mauvais calcul ou dysfonctionnement aurait pu avoir des conséquences létales pour les habitants du Japon, y compris l'importante communauté brésilienne qui réside dans ce pays.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation qui règne dans la péninsule. Les conditions de sécurité s'y détériorent depuis quelques années, mais il y a particulièrement lieu de s'inquiéter des faits survenus l'an dernier. Nous avons été témoins d'une spirale de défiance et d'un cycle d'action-réaction dommageable qui ont considérablement accru le risque d'escalade et réduit le niveau de sûreté de tous les pays de la région. Il n'est pas exagéré de dire qu'il pourrait s'agir de la période la plus dangereuse depuis 2017. À l'époque, dans une dynamique semblable à celle d'aujourd'hui, la République populaire démocratique de Corée progressait rapidement dans ses programmes balistiques et mettait à l'essai ses premiers MBI. À l'époque aussi, les démonstrations de force militaire et l'embrasement du discours avaient accru le risque de conséquences imprévues et réduit notre niveau de sûreté à tous.

Comment avons-nous porté un coup d'arrêt à ce cycle dangereux, à l'époque ? Nous nous sommes éloignés du précipice en agissant sur deux fronts.

Premièrement, nous avons fait preuve d'unité au Conseil. Comme d'autres l'ont souligné ici avant moi, nous avons pu adopter des résolutions renforçant l'autorité du Conseil et condamnant les agissements contraires au droit international. Deuxièmement, les efforts diplomatiques ont été menés et soutenus par plusieurs pays. Le Brésil, ardent défenseur du processus d'alors, estime qu'un nouveau dialogue est au moins aussi urgent aujourd'hui qu'il ne l'était à la fin 2017. Ce n'est qu'en agissant sur ces deux fronts que nous avons pu désamorcer une escalade et interrompre l'une des périodes les plus dangereuses de l'histoire de ce dossier. Une fois encore, nous devons être en mesure de condamner les actes illicites et d'appuyer les initiatives susceptibles d'aboutir à un règlement du problème. Un processus politique global et soutenu reste la meilleure chance d'atteindre notre objectif d'une péninsule pacifique, stable et exempte d'armes nucléaires.

Le lancement d'un nouveau processus n'est jamais chose aisée. Toutes les parties devront faire preuve de retenue, et la retenue a un coût. Néanmoins, le coût de l'absence de dialogue est inacceptablement élevé et augmente chaque jour. Ne rien faire, ou croire que la pression peut suffire à régler le problème, revient à nous résigner à une spirale d'escalade nucléaire aux retombées véritablement mondiales. J'invite instamment tous les membres du Conseil à trouver la volonté politique qui nous permettra une fois encore de reculer du bord du gouffre.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Khiari de son exposé.

La Russie est opposée à toute activité militaire qui menace la sécurité de la péninsule coréenne et des pays de l'Asie du Nord-Est. Notre position sur la question est bien connue. Nous n'avons eu de cesse d'insister sur la nécessité que toutes les parties fassent preuve de retenue et prennent des mesures concrètes pour montrer qu'elles étaient disposées à reprendre le dialogue conformément aux accords déjà conclus et aux engagements déjà pris. Or, au lieu de cela, nous sommes témoins d'une hausse marquée de l'activité militaire en Asie du Nord-Est, qui ne fera qu'aggraver la situation et éloigner encore les perspectives d'un règlement politique et diplomatique des problèmes de la péninsule coréenne. Nous répétons à l'envi qu'il faut aborder ces problèmes de manière globale, et il nous semble essentiel que le Conseil de sécurité tienne compte de tous les facteurs, dans ses discussions, et s'intéresse de près aux mesures que prennent les États concernés, pour avoir un aperçu complet de ce qui se passe.

Aujourd'hui, par exemple, nous avons beaucoup entendu parler du tir de missile, mais il n'a pas été question du fait que, la veille de ce tir, les autorités de la République de Corée et des États-Unis ont annoncé la tenue d'exercices d'état-major qui, selon les médias, comprenaient une visite dans un port où des sous-marins nucléaires américains sont stationnés, ainsi que les exercices de terrain de l'opération Freedom Shield, qui doivent avoir lieu en mars. Le lendemain même du tir, les États-Unis et la République de Corée ont organisé des manœuvres aériennes conjointes avec des bombardiers stratégiques.

Ce ne sont là que quelques exemples qui montrent que la situation dans la sous-région continue de former un cercle vicieux. La semaine dernière, dans une nouvelle version de sa doctrine de défense, son livre blanc ainsi qu'il est appelé, le Ministère sud-coréen de la défense a qualifié la République populaire démocratique de Corée d'« ennemi », en référence à une définition similaire de la République de Corée par le Comité central du Parti du travail de Corée, annoncée en décembre 2022. En réponse aux manœuvres militaires sans précédent et clairement hostiles à Pyongyang menées dans la région sous les auspices des États-Unis, la République populaire démocratique de Corée procède à des essais balistiques. La moindre nouvelle escalade dans cette spirale nous rapprochera un peu plus d'un seuil dangereux au-delà duquel la situation pourrait échapper à tout contrôle. Nous déplorons que les États-Unis et leurs alliés aient ignoré les gages proposés par Pyongyang en 2018 et 2019, dont la mise en œuvre aurait pu donner lieu à une amélioration majeure dans la sous-région. La position d'un certain nombre de pays à l'époque a également empêché le Conseil de prêter son concours au processus de détente. Les appels que Pyongyang a ensuite adressés plusieurs fois à Washington pour que les États-Unis cessent leurs activités hostiles et s'abstiennent d'accroître la pression ont également été ignorés, et diverses occasions de dialogue ont été manquées.

Nous avons déjà souligné à maintes reprises la responsabilité particulière de Washington et de ses alliés dans la situation actuelle. La volonté de contraindre la République populaire démocratique de Corée à un désarmement unilatéral au moyen de sanctions et d'une forte pression basée sur la notion de dissuasion dite élargie ne produira pas les résultats que Washington semble escompter. Par conséquent, nous n'entendons qu'un discours de plus en plus belliqueux qui se traduit malheureusement en actes dans la réalité.

Il s'agit clairement d'une voie sans issue qui fait peser une menace directe sur la paix et la sécurité internationales. Nous continuons d'espérer que la recherche

d'une voie conduisant à la désescalade par des négociations remplacera la tendance actuelle à l'escalade. Une fois de plus, nous tenons à rappeler au Conseil que rien ne saurait se substituer à un processus politique et diplomatique multilatéral tendant à établir un cadre pour la paix en Asie du Nord-Est qui tienne compte des préoccupations légitimes de tous les États de la région et vise à leur donner des garanties de sécurité fiables. Nous sommes prêts à œuvrer en ce sens et rappelons à nouveau que la Russie et la Chine ont élaboré un plan d'action pour un règlement global de la situation dans la péninsule coréenne, qui prévoit des mesures concrètes de la part des États concernés dans les deux sens.

Je voudrais par ailleurs rappeler que les résolutions du Conseil de sécurité sur la question de la République populaire démocratique de Corée visent également à trouver une solution politique et diplomatique. Nous sommes déçus qu'à chaque fois que ces résolutions sont mentionnées, nous n'entendons parler que de leurs dispositions relatives aux sanctions, alors qu'il est évident depuis longtemps que la politique de durcissement des sanctions imposées à Pyongyang est futile quant à la forme et inhumaine quant au fond et qu'elle doit cesser. Les effets négatifs cumulés des mesures restrictives internationales et unilatérales, qui exacerbent la situation difficile dans laquelle se trouve le peuple de la République populaire démocratique de Corée, augmentent de manière exponentielle.

En outre, les séances systématiques du Conseil sur la question de la Corée du Nord, alors que certains membres du Conseil ne sont pas disposés à prendre part à un dialogue constructif et ont pour seul objectif de critiquer ce pays, ne contribuent pas à résoudre la situation. Ces pays font preuve d'une extrême sélectivité à l'égard de ce dont le Conseil devrait ou ne devrait pas supposément discuter. La définition des mesures que le Conseil de sécurité pourrait prendre pour promouvoir la recherche d'un règlement pacifique négocié est totalement absente des séances sur la République populaire démocratique de Corée organisées à leur demande. Nous appelons les membres du Conseil de sécurité à enfin unir leurs efforts. Nous soulignons une fois encore que le projet de résolution politique et humanitaire sino-russe (S/2022/431) reste sur la table, et que son adoption pourrait nous aider à atteindre ce but.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, Khaled Khiari, de son exposé. Je salue également la présence du représentant de la République de Corée.

De tout temps, les catastrophes humanitaires nous ont contraints à prendre des mesures pour éviter de nouvelles souffrances, de nouveaux décès et de nouvelles atrocités. Pour ne prendre qu'un exemple, le Protocole de Genève de 1925 et l'interdiction, par la suite, des armes chimiques et biologiques étaient une réponse directe à l'utilisation de gaz toxiques pendant la Première Guerre mondiale. Cependant, les armes nucléaires constituent, pour ainsi dire, une catégorie à part étant donné leur pouvoir de destruction et l'ampleur des souffrances humaines qu'elles peuvent entraîner.

Nous ne connaissons que trop bien les conséquences catastrophiques et durables pour la santé humaine, l'environnement, le climat, la production alimentaire ainsi que les bouleversements sociaux que ces armes peuvent provoquer. Nous sommes préoccupés par le nombre croissant d'États qui détiennent ces armes et par les menaces réelles qui pourraient surgir si des acteurs non étatiques parvenaient un jour à acquérir ces armes de destruction massive.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde aux prises avec la prolifération des armes de destruction massive. On estime à 1 800 le nombre de têtes nucléaires qui restent en état d'alerte élevée, prêtes à être lancées, ce qui ne fait qu'accroître ces risques. En outre, la concurrence persistante entre les producteurs d'armes nucléaires exacerbe la situation précaire dans laquelle se trouve le monde en raison du nombre de crises auxquelles nous sommes confrontés actuellement.

Le Mozambique est profondément préoccupé par l'escalade des tensions dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de la région nord-est de l'Asie. Nous appelons au renforcement des mesures collectives visant à garantir l'élimination totale, voire l'éradication, des armes nucléaires. Nous le devons non seulement à nous-mêmes et à notre sécurité commune, mais aussi aux générations futures. Ce dont le monde a besoin à l'heure actuelle, c'est de plus de compromis politiques, de dialogue et de négociations, et non de plus d'armes de destruction massive.

Le maintien de la paix et de la sécurité est la principale raison pour laquelle l'Organisation des Nations Unies a été créée. Le Mozambique, en tant que nation éprise de paix, appuie toutes les initiatives, sous l'égide de l'ONU, visant à réduire ou à éliminer les armes nucléaires dans le monde.

Les tensions dans la péninsule coréenne n'ont jamais été aussi élevées, en raison du spectre des armes nucléaires. Nous sommes confrontés à un risque réel de conflit dans la péninsule si nous ne prenons pas de mesures pour éviter une catastrophe nucléaire.

Nous souhaitons rappeler que l'année 2016 a été un moment décisif. Le Conseil de sécurité, y compris la Chine et la Russie, a adopté à l'unanimité deux résolutions, à savoir les résolutions 2207 (2016) et 2321 (2016), respectivement en mars et novembre 2016. C'est sur la base de ces résolutions que la Corée du Nord s'est vu imposer des sanctions d'une portée sans précédent, en réponse à son quatrième essai nucléaire. Par conséquent, le Mozambique appelle la République populaire démocratique de Corée à respecter ces résolutions du Conseil de sécurité. Nous demandons également aux autres acteurs de s'abstenir de produire et d'utiliser potentiellement des armes nucléaires. Dans le même ordre d'idées, nous appelons le Conseil de sécurité à s'engager résolument dans un dialogue sérieux et crédible pour apaiser les tensions dans la péninsule coréenne.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer le ferme engagement du Mozambique en faveur de toutes les mesures et politiques de défense et de promotion de la paix et la sécurité internationales.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé et je salue la participation à cette séance du Représentant permanent de la République de Corée.

La République populaire démocratique de Corée a procédé à un nouveau tir de missile balistique de portée intercontinentale, samedi dernier, et à deux autres tirs de missiles balistiques à moyenne portée ce matin. Nous condamnons ces lancements de missiles.

Ces exercices réguliers de la République populaire démocratique de Corée interpellent le Conseil sur son rôle de garant de la paix et de la sécurité internationales, mais également sur ses capacités à utiliser tous les mécanismes à sa disposition pour endiguer cette menace de grande ampleur contre la sécurité dans la péninsule coréenne et dans le monde.

Chaque séance du Conseil doit être abordée comme une opportunité pour envisager des solutions consensuelles, viables et durables en vue de parvenir à la désescalade et d'apaiser les tensions dans la péninsule coréenne. Un terrain d'entente doit être trouvé pour ramener les parties à la table des négociations. Maintenir le statu quo, c'est prendre le risque qu'une catastrophe aux conséquences potentiellement désastreuses puisse survenir. Aucun pays ne devrait vivre sous la menace permanente d'un accident nucléaire.

Les parties doivent montrer leur engagement à reprendre des négociations de bonne foi. Nous restons convaincus que la solution ne sera trouvée que par la voie du dialogue.

Poursuivre dans cette logique, c'est envoyer le message erroné qu'il n'y a pas d'alternative aux sanctions. Nous savons que ce n'est pas le cas. Mon pays exhorte les pays de la région et ceux qui exercent une quelconque influence à tout mettre en œuvre pour renouer le fil du dialogue et aplanir les obstacles qui nous éloignent d'un retour à la quiétude dans la péninsule coréenne.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé instructif qui donne à réfléchir.

Malte est profondément préoccupée par le tir, le 18 février, d'un missile balistique intercontinental, qui s'est abîmé dans les eaux de la zone économique exclusive du Japon et a même été visible depuis le Japon continental.

Malte est en outre vivement préoccupée par les nouveaux tirs de deux missiles balistiques à courte portée, tôt ce matin. Nous condamnons ces tirs, qui montrent que la République populaire démocratique de Corée continue de développer et d'améliorer ses capacités en matière de missiles balistiques, au mépris des résolutions du Conseil de sécurité.

Nous rappelons que le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2397 (2017) en réponse à un seul lancement de missile balistique intercontinental. À l'époque, le Conseil avait estimé, à juste titre, que même un seul tir de missile balistique intercontinental constituait une menace contre la paix et la sécurité régionales et internationales, et il avait réagi en conséquence.

Cette résolution disposait que nous prendrions les mesures voulues pour imposer de nouvelles restrictions à la République populaire démocratique de Corée. Hélas, le Conseil n'a pu réagir à aucun des tirs de missiles balistiques intercontinentaux en 2022 et a été contraint de garder le silence. Les sanctions du Conseil sont également violées par des acteurs qui soutiennent le programme illicite de la République populaire démocratique de Corée. Cela doit cesser.

Certains ont avancé l'argument que toute mesure de la part du Conseil, et même la tenue de séances, en réponse à ces actions, serait une provocation pour la République populaire démocratique de Corée. Pourtant, après l'adoption de la résolution 2397 (2017), aucun autre tir de missile balistique intercontinental n'a eu lieu pendant près de cinq ans. Cela montre à quel point le Conseil est efficace dès lors qu'il fait preuve d'unité.

Le tir le plus récent s'inscrit dans le prolongement d'un ensemble inédit de comportements dangereux observés au cours des deux dernières années, qui sapent le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et les efforts mondiaux de non-prolifération. La République populaire démocratique de Corée a continué à développer son programme de missiles balistiques et d'armes nucléaires, en effectuant un nombre record de tirs de missiles balistiques en 2022. Cela s'est accompagné par l'adoption d'une nouvelle doctrine définissant les conditions dans lesquelles ce pays pourrait utiliser des armes nucléaires, y compris à titre préventif. La République populaire démocratique de Corée a annoncé qu'elle allait renforcer de manière exponentielle son arsenal d'armes nucléaires, en augmentant notamment le nombre d'armes tactiques, et qu'elle allait également développer un autre système de missiles balistiques intercontinentaux et lancer son premier satellite militaire.

La situation est grave et indéfendable, et notre inaction ne fait que favoriser ce comportement. Le Conseil ne peut rester sans réagir alors que ses décisions, résumées dans plusieurs résolutions, et sa crédibilité sont bafouées de manière systématique. En tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons le devoir et la responsabilité de débattre des menaces contre la paix et la sécurité internationales et de prendre des mesures pour y faire face. C'est pour ces raisons que Malte est favorable à la proposition des États-Unis d'élaborer une déclaration de la présidence.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à participer à un dialogue constructif en vue de la dénucléarisation et à respecter ses obligations au titre des résolutions du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée doit renoncer complètement, de manière vérifiable et irréversible, à son programme nucléaire et de missiles balistiques, et réintégrer le Traité sur la non-prolifération et le système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous exhortons également la République populaire démocratique de Corée à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Malte reste préoccupée par le sort de la population de la République populaire démocratique de Corée, dont les besoins humanitaires aigus ne sont pas satisfaits. D'après les estimations du Programme alimentaire mondial, 10,7 millions de personnes sont sous-alimentées et ont besoin d'une aide d'urgence, mais l'accès humanitaire reste très limité. À cet égard, Malte appelle le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à coopérer pleinement avec l'ONU et

l'ensemble du système humanitaire international, ainsi qu'à permettre et faciliter l'accès de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont le plus besoin dans tout le pays.

Pour terminer, je réaffirme que toutes les personnes ici présentes ont un objectif commun : la paix et la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Notre division et notre silence ne font que nous éloigner de cet objectif. L'heure est venue de parler à l'unisson.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance d'urgence du Conseil de sécurité. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La République de Corée condamne avec la plus grande fermeté la poursuite des tirs de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, notamment le lancement d'un missile balistique intercontinental le 18 février et de deux autres missiles balistiques le 20 février, heure locale, qui constituent une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée a une fois de plus gaspillé ses maigres ressources en faisant dangereusement exploser des missiles balistiques dans les airs, alors même que sa population est plongée dans une profonde souffrance du fait de l'aggravation des pénuries alimentaires.

Nul besoin ici de rappeler au Conseil que la République populaire démocratique de Corée a lancé environ 70 missiles balistiques au cours de la seule année 2022 et qu'elle a poursuivi ses activités nucléaires jusqu'à ce jour, comme souligné à juste titre par le Sous-Secrétaire général Khiari et dans les multiples rapports de l'Agence internationale de l'énergie atomique. D'ailleurs, la République populaire démocratique de Corée a organisé une gigantesque parade militaire le 8 février, au cours de laquelle elle a présenté un nouveau type de missile balistique intercontinental, ainsi qu'au moins 11 missiles balistiques intercontinentaux Hwasong-17, dont la portée est d'environ 15 000 kilomètres. Hier, la République populaire démocratique de Corée a même menacé de se servir de l'océan Pacifique comme champ de tir. Dans ce contexte, il est fort probable que la République populaire démocratique de Corée se livre à de nouvelles provocations dans un avenir proche.

Il est consternant de voir que la République populaire démocratique de Corée, un État Membre de l'ONU, se permet de faire totalement fi de ses obligations internationales en sapant et en fustigeant le Conseil. Juste après les consultations du Conseil de jeudi dernier, la République populaire démocratique de Corée a publié une déclaration dans laquelle elle menaçait de prendre d'autres mesures pour protester contre le Conseil de sécurité lui-même. Après le lancement du missile balistique intercontinental, Kim Yo-jong a publié une déclaration pour justifier la provocation illégale de son pays en critiquant les activités entreprises par le Conseil au titre de son mandat. Aucun autre État Membre ne méprise ni ne menace aussi ouvertement le fonctionnement du Conseil de sécurité et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies que la République populaire démocratique de Corée.

Dans ce contexte des plus préoccupants, je voudrais mettre en avant les points suivants.

Premièrement, il est regrettable que le Conseil n'ait pas réussi à réagir comme il se devait aux violations répétées par la République populaire démocratique de Corée de multiples résolutions du Conseil de sécurité, à cause des veto exercés par deux membres permanents en mai dernier, malgré l'appui des 13 autres membres du Conseil. Ces veto étaient d'ailleurs paradoxaux dans la mesure où ces deux membres permanents sont les mêmes qui ont voté pour les 10 résolutions de fond contraignantes du Conseil de sécurité sur le programme illégal d'armes de destruction massive de la République populaire démocratique de Corée entre 2006 et 2017. Parmi elles, la plus récente, la résolution 2397 (2017), prévoyait même expressément des mesures pour restreindre davantage l'exportation de pétrole vers la République populaire démocratique de Corée en cas de nouveaux tirs de missiles balistiques intercontinentaux. Cette résolution a été pour ainsi dire annulée par ces deux membres permanents.

Deuxièmement, il convient de combler les lacunes et de veiller à la mise en œuvre intégrale de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est indispensable que nous agissions de concert pour amener la République populaire démocratique de Corée à s'engager dans la voie de la diplomatie et du dialogue. Certains affirment que les sanctions sont inefficaces. Bien sûr qu'elles le sont, si certains pays importants ne les mettent pas pleinement en œuvre. Nous tous ici présents devons nous acquitter pleinement de nos obligations, conformément à la Charte des Nations Unies.

Troisièmement, nous devons renforcer notre coopération pour couper les sources de revenus qui alimentent le programme d'armes de destruction massive de la République populaire démocratique de Corée. Le pays tire de plus en plus de profits de ses cyberactivités malveillantes et de ses informaticiens travaillant à l'étranger dans le monde entier. On estime que, depuis 2017, la République populaire démocratique de Corée a volé plus de 1,2 milliard de dollars par le biais de cyberattaques et environ 600 millions de dollars en piratant un seul jeu en ligne l'année dernière. Il s'agit là d'une estimation plutôt prudente.

Enfin, ma délégation a écouté attentivement ce que les membres du Conseil avaient à dire aujourd'hui. Je vais une nouvelle fois être clair. Rien ne saurait excuser les provocations nucléaires et balistiques illicites de la République populaire démocratique de Corée. La République populaire démocratique de Corée a développé sans vergogne son programme d'armes de destruction massive pendant des décennies – je dis bien des décennies – conformément à son plan, indépendamment de nos exercices militaires ou de notre politique à l'égard du pays. Toute tentative de rendre les deux parties responsables de la tension qui règne actuellement dans la péninsule est illogique et sans fondement, et donc inacceptable. Parler au nom de la République populaire démocratique de Corée ou tenter de justifier son comportement ne fait que contribuer à enhardir Pyongyang et à renforcer l'arsenal nucléaire de la République populaire démocratique de Corée.

Dans le même temps, les actes de provocation illégaux de la République populaire démocratique de Corée, qui sont laissés sans réponse par le Conseil, ont simplement pour effet de consolider notre alliance et de renforcer la dissuasion élargie, ainsi que nos capacités de défense, en coopération avec nos partenaires régionaux et d'ailleurs. De plus, les échecs répétés du Conseil à prendre des mesures pour répondre aux provocations récurrentes de la République populaire démocratique de Corée incitent les parties directement concernées, dont mon pays, à mettre en place d'autres mesures unilatérales que certains membres du Conseil de sécurité ne souhaitent pas voir.

La République de Corée tient à réaffirmer que la porte du dialogue, y compris les pourparlers à six, reste grande ouverte, sans aucune condition préalable. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de cesser de mettre le monde en danger et de revenir à la diplomatie.

La séance est levée à 16 h 30.